

La CPS a pour but de promouvoir la coopération des autorités de poursuite pénale cantonales et fédérales. Elle encourage en particulier les échanges de vues entre les autorités de poursuite pénale cantonales entre elles et avec celles de la Confédération, de même que la coordination et le développement de leurs intérêts communs. Elle promeut l'unification des pratiques en matière de droit pénal et de procédure pénale. Elle prend position sur les projets législatifs de la Confédération, elle adopte des résolutions et des recommandations et elle prend part à la formation de l'opinion sur les questions relevant du droit pénal, de la procédure pénale et des domaines apparentés.



Accueil » Comité

Comité

Consultez les liens : [Fabien GASSER](#) et [Olivier JORNOT](#)



Michel-André Fels

Président



Fabien Gasser

Vice-Président



Daniel Burri

Comité



Andreas Eckert

Comité



Claudio Riedi



Stefan Blättler

Comité



Christoph Ill

Comité

Comité



Olivier Jornot

Comité

Procureur général GE



Andrea Pagani

Comité

Procuratore generale TI

Contact

Conférence des procureurs de Suisse
Secrétariat général
Speichergasse 6, C.P.
3001 Berne

Téléphone: +41 31 301 01 50

[E-Mail](#)

[Imprimer](#) [Déclaration de protection des données](#)